

Communiqué de presse



Un nouveau partenariat entre la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie et Uniformation pour la formation des salariés du Groupe UGECAM

Sous l'impulsion de l'UcanSS et de la direction nationale du Groupe UGECAM de l'Assurance Maladie, promoteurs de ce nouveau partenariat, la CNSA et Uniformation ont signé une convention pour soutenir la montée en compétences des professionnels de l'autonomie au sein des établissements et services médico-sociaux du Groupe UGECAM.

Ce partenariat permettra le cofinancement en 2024 et 2025 de formations qualifiantes, certifiantes et professionnalisantes pour les professionnels des 169 établissements et services médico-sociaux (ESMS) du Groupe UGECAM. Ces formations sont destinées à :

- Développer les parcours professionnels des salariés occupant les emplois d'aide-soignant, d'accompagnant éducatif et social, d'infirmier, d'infirmier en pratique avancée, d'éducateur spécialisé,
- Accompagner la transformation de l'offre de services du Groupe UGECAM,
- Améliorer de manière continue l'accompagnement des personnes et prévenir la maltraitance,
- Renforcer le déploiement de la démarche de santé et qualité de vie au travail du Groupe UGECAM.

Le programme d'action 2024-2025, d'un budget total de 1,3 million d'euros, est soutenu à 60% par la CNSA pour un montant de 800 000 euros et à 40% sur les fonds conventionnels de la branche confiés à Uniformation.

Cette convention, qui permet à la CNSA et à Uniformation de prolonger leur partenariat en faveur de l'attractivité des métiers de l'autonomie, offre la possibilité au Groupe UGECAM d'accélérer le déploiement de sa stratégie de formation. Elle augmente les possibilités de qualifier les professionnels du soin et de l'accompagnement et elle soutient l'évolution des pratiques professionnelles en réponse aux attentes nouvelles des personnes accompagnées.

L'Institut 4.10, opérateur de formation du Régime général de Sécurité sociale, concourra au développement et au déploiement des formations pour garantir la qualité et la cohérence des contenus des formations dispensées.

Uniformation, au travers de ses équipes régionales, contribue à déployer ce partenariat dans les territoires en informant les établissements médico-sociaux et en les accompagnant dans leurs démarches administratives. Il assure également, avec l'appui de la direction nationale du Groupe UGECAM, le pilotage financier de la convention et la production des bilans quantitatifs et qualitatifs.

Contacts presse

CNSA : Aurore Anotin – aurore.anotin@cnsa.fr – 06 62 47 04 68

Uniformation : Florence Bailleul -fbailleul@uniformation.fr – 06 13 66 38 39

Ucanss : Catherine Techer – ctecher@ucanss.fr - 01 45 38 83 29

Groupe UGECAM : Laetitia Mathieu - laetitia.mathieu@assurance-maladie.fr - 01 72 60 21 61

À propos de la CNSA

La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) gère la branche Autonomie de la Sécurité sociale. Elle soutient l'autonomie des personnes âgées et personnes handicapées en contribuant au financement des aides individuelles versées aux personnes, ainsi qu'au financement des établissements et des services qui les accompagnent, en veillant à l'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire national.

À ce titre, elle pilote le réseau des acteurs locaux de l'autonomie (maisons départementales des personnes handicapées, conseils départementaux et agences régionales de santé) et leur propose un appui technique. Elle participe à l'information des personnes âgées, des personnes handicapées et de leurs proches aidants grâce aux sites pour-les-personnes-agees.gouv.fr et monparcourshandicap.gouv.fr. Enfin, elle contribue à la recherche, à l'innovation dans le champ du soutien à l'autonomie, et à la réflexion sur les politiques de l'autonomie. En 2024, la CNSA consacre plus de 40 milliards d'euros à l'aide à l'autonomie des personnes âgées ou handicapées. C'est le 5e budget de la Sécurité sociale : 1er financeur du soutien à l'autonomie.

À propos d'Uniformation

Uniformation soutient ceux qui s'engagent dans l'accompagnement de la personne dans toutes les étapes de sa vie : une économie du quotidien répondant à des besoins sociétaux. En tant qu'opérateur de compétence, nous accompagnons les branches professionnelles sur des enjeux d'emploi et de formation. Pour nos adhérents, nous développons des services et un accompagnement de proximité pour améliorer l'information et l'accès des salariés à la formation professionnelle.

Uniformation favorise le recrutement, la formation en alternance et le maintien dans l'emploi auprès de 54 981 entreprises employant plus d'un million de salariés exerçant leur métier dans la cohésion sociale.

@uniformation_

En savoir plus : <https://www.uniformation.fr>

A propos de l'Ucanss

Fédération des branches du Régime général de Sécurité sociale, l'Ucanss pilote et anime des démarches communes, au service des branches et des organismes locaux. Elle a notamment pour missions de négocier et conclure les conventions collectives, d'appuyer le développement RH de l'Institution ou de mutualiser des prestations (politiques d'achats, immobilier, statistiques, communication, etc.). Dans le domaine de l'emploi et de la formation professionnelle, elle a notamment pour mission d'assurer l'évaluation, la coordination et la mise en œuvre des politiques conduites par la branche du Régime général de Sécurité, en lien avec la Commission Paritaire nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPNEFP).

À propos de la Sécurité sociale

Créée en 1945, la Sécurité sociale regroupe plus de 300 organismes de droit privé répartis sur l'ensemble du territoire. Système de protection collective auquel chacun contribue à la hauteur de ses moyens, elle se compose du Régime général (travailleurs salariés et indépendants) et de régimes spécifiques (agriculteurs, notaires, ministres des cultes, etc.). Le Régime général couvre près de 90% de la population. Il est composé des branches Famille (Caf), Maladie (Cpam, Ugecam), Retraite (Carsat), Autonomie (CNSA) et Recouvrement (Urssaf).

À propos du Groupe UGECAM

Le Groupe UGECAM (1) est un groupe de l'Assurance Maladie. Il en porte les valeurs d'universalité, de solidarité, de responsabilité et d'innovation. Il est à but non lucratif. Piloté par une direction nationale, le Groupe UGECAM est constitué de 13 unions régionales qui gèrent 250 établissements et services répartis sur 150 sites, à la fois dans les champs sanitaire et médicosocial principalement, avec de nouvelles offres en soins primaires dans des centres de santé. Le Groupe UGECAM propose une offre de soins et d'accompagnement médico-social, adaptée aux besoins des populations. Les missions des établissements du groupe sont nombreuses : soigner et rééduquer toute personne en perte d'autonomie ou en situation de handicap, quel que soit son âge et développer des programmes de réinsertion dans la vie dite ordinaire, dont la réinsertion professionnelle.

(1) Union pour la Gestion des Etablissements des Caisses de l'Assurance Maladie.